

FOR IMMEDIATE RELEASE

OTTAWA, May 13, 2011 – The Right Honourable Beverley McLachlin, Chief Justice of Canada, announced today that Justice Ian Binnie and Justice Louise Charron have written to the Minister of Justice, the Honourable Robert Nicholson, to inform him that they will retire from the Supreme Court of Canada. Justice Charron’s retirement will be effective August 30, 2011. Justice Binnie’s retirement will take effect upon the same date or, if there is a delay in the nomination process, so soon thereafter as his replacement is appointed. The *Judges Act* provides that a judge of the Supreme Court of Canada may, for a period of six months following his or her retirement, continue to participate in judgments with respect to cases heard prior to retiring.

“The departure of Justices Binnie and Charron will leave an important void on the Court. Both have served the Court with great wisdom and dedication and have made significant and lasting contributions to the administration of justice in Canada. They are valued colleagues and friends. We will miss them” said Chief Justice McLachlin.

For his part, Justice Binnie said, “It has been an honour and a privilege to serve on the Supreme Court of Canada since January 1998. Much as I will miss the work and my colleagues, I am now well into my fourteenth year on the Court and the time has come to return to Toronto to pick up some of the threads of an earlier existence. I deeply appreciate the opportunities given to me to participate in the administration of justice in so many different capacities over more than 44 years and I thank those who from time to time made it possible”.

Justice Charron said, “I feel truly privileged to have spent the last years of my judicial career serving the Canadian people as a member of the Supreme Court of Canada. As promised when I took the oath of office, I have brought to this task my best, every day, whatever that could be at the time. I hope that I have lived up to the trust and honour that was bestowed upon me. The reasons for my decision to retire are quite simple. I have recently turned 60. My husband and I both enjoy good health. We have a great family and wonderful friends. I have been a judge for 23 years now and the seventh anniversary of my appointment to the Court, August 30 next, seems like the perfect time to move on”.

Justice Binnie was appointed to the Supreme Court of Canada on January 8, 1998, after a distinguished career as an advocate in courts and tribunals across Canada and before the International Court of Justice at The Hague. Justice Charron was appointed to the Supreme Court of Canada on August 30, 2004, after having served on the Ontario Court of Appeal, the Ontario Court of Justice (General Division) and the District Court of Ontario.

Chief Justice McLachlin concluded saying “I am certain that the Canadian government will give priority consideration to the appointment of two new justices of the Supreme Court with all the care and deliberation that is required in the circumstances.”

* * *

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

OTTAWA, le 13 mai 2011 – La très honorable Beverley McLachlin, juge en chef du Canada, a annoncé aujourd’hui que le juge Ian Binnie et la juge Louise Charron ont écrit au ministre de la Justice, l’honorable Robert Nicholson, pour l’informer qu’ils entendent se retirer de la Cour suprême du Canada. Le départ à la retraite de la juge Charron prendra effet le 30 août 2011. Le départ à la retraite du juge Binnie prendra effet à la même date ou à la date de la nomination de son remplaçant si le processus de nomination n’est pas complété le 30 août 2011. La *Loi sur les juges* précise qu’un juge de la Cour suprême du Canada peut, pendant une période de six mois après son départ à la retraite, continuer de participer aux jugements portant sur les affaires entendues avant la date de sa retraite.

« Le départ des juges Binnie et Charron créera un vide important au sein de la Cour. Ils ont tous deux servi la Cour avec énormément de sagesse et de dévouement depuis leur nomination et ont apporté une contribution substantielle et durable à l’administration de la justice au Canada. Ils sont pour nous des collègues et amis très chers, et ils nous manqueront », a affirmé la juge en chef McLachlin.

Pour sa part, le juge Binnie a déclaré : « C’est pour moi un honneur et un privilège de siéger à la Cour suprême du Canada depuis janvier 1998. Il va de soi que le travail et mes collègues me manqueront, mais je suis à la Cour depuis quatorze ans déjà et le temps est venu de retourner à Toronto et de renouer avec certains aspects de mon existence antérieure. Je suis très fier d’avoir eu la possibilité de participer, à de nombreux titres, à l’administration de la justice pendant plus de 44 années, et je remercie sincèrement tous ceux qui m’ont, au fil des ans, donné l’occasion de le faire. »

La juge Charron a dit ceci : « Je me considère très privilégiée de pouvoir terminer ma carrière judiciaire en servant les Canadiennes et les Canadiens comme juge de la Cour suprême du Canada. Ainsi que j’avais promis de le faire lorsque j’ai prêté le serment d’office, j’ai exercé mes fonctions en y apportant chaque jour le meilleur de moi-même. J’espère avoir été à la hauteur de la confiance et de l’honneur qu’on m’a accordés en me confiant ces fonctions. Les raisons pour lesquelles je me retire sont très simples. J’ai eu 60 ans récemment. Mon époux et moi sommes en bonne santé. Nous avons une famille extraordinaire et des amis merveilleux. Je suis juge depuis 23 ans et le septième anniversaire de ma nomination à la Cour, le 30 août prochain, me semble le moment idéal pour passer à autre chose. »

Le juge Binnie a été nommé à la Cour suprême du Canada le 8 janvier 1998, après une distinguée carrière comme avocat devant de nombreux tribunaux judiciaires et administratifs aux quatre coins du pays ainsi que devant la Cour internationale de Justice à La Haye. La juge Charron a pour sa part été nommée à la Cour le 30 août 2004, après avoir été juge à la Cour d’appel de l’Ontario, à la Cour de justice de l’Ontario (Division générale) et à la Cour de district de cette province.

La juge en chef McLachlin a conclu par ces mots : « Je suis certaine que le gouvernement canadien fera de la nomination des deux nouveaux juges de la Cour suprême une priorité et agira avec tout le soin et toute la diligence nécessaires dans les circonstances. »

Renseignements : Andres Garin, Adjoint exécutif juridique (613) 996-9296